

« Qui veut la peau de l'euro ? La Cour de Karlsruhe ! » L'édito de Charles SANNAT



[Source : Les moutons enragés (lesmoutonsenrages.fr)]

Par Charles SANNAT

Mes chères impertinentes, chers impertinents,

Cette information n'a pas franchement fait les gros titres de la presse nationale ni de nos télévisions, même Hanouna n'en a pas parlé, c'est dire si c'est une information insignifiante. [Voir cependant <https://nouveau-monde.ca/le-plan-de-relance-europeen-suspendu-par-karlsruhe/>]

D'ailleurs, l'euro, notre monnaie commune, n'a aucune importance n'est-ce pas.

Et puis les Allemands, comme chacun le sait, sont nos AMIS, car en plus, l'Europe c'est la PAIX.

Répétez après moi :

« L'Europe c'est la PAIX, l'amour entre les peuples et la félicité ».

Donc en fait c'est parce que le narratif Européen est construit sur cette foutaise d'amitié franco-allemande, que l'on vous parle assez peu de tous les coups de nos amis allemands.

Comme disait l'autre, méfiez vous de vos amis, mes ennemis, je m'en occupe !!

Nous sommes à couteaux tirés actuellement avec les Allemands qui sont à la manœuvre pour dissoudre au maximum l'industrie française de l'armement. Une menace à long terme pour la suprématie allemande en Europe. Et oui. Il ne faut pas être naïfs. Il n'y a qu'en France que nous avons abandonné le temps long de la géopolitique. En Chine, aux USA, en Russie, ou aux États-Unis, ils se battent tous bec et ongles pour assurer leur souveraineté et leur indépendance.

En France nous sommes dirigés par des nains politiques qui se pensent

« européens »... hahahahahahahahaha ! Résultat ils organisent le pillage de notre nation et la ruine de notre population unie dans sa diversité et dans de plus en plus grande pauvreté !

Bref, c'est dans ce contexte d'amitié franco-allemande et d'amour entre les peuples que...

La Cour constitutionnelle allemande suspend la ratification du plan de relance !

D'après cette dépêche presque confidentielle de l'agence de presse Reuters,

« la Cour constitutionnelle allemande a bloqué vendredi la ratification du fonds de relance européen, approuvé cette semaine par les deux chambres du Parlement, le temps d'examiner un recours contre ce plan d'investissement financé par la dette.

Les opposants au plan de relance de l'UE, notamment le parti d'extrême droite alternative pour l'Allemagne (AfD), affirment que le plan viole les traités européens en ouvrant la voie à des emprunts communs par les États membres.

La Commission européenne s'est déclarée convaincue que la législation européenne visée par le recours, la « décision sur les ressources propres », serait validée par le tribunal constitutionnel allemand. Cette loi constitue depuis des décennies la base de tous les budgets pluriannuels de l'UE.

La modification qui doit être ratifiée relève de 0,6 point de pourcentage le plafond des contributions nationales au budget de l'UE pour le porter à 2 % du revenu national brut jusqu'en 2058, afin de garantir le remboursement de l'emprunt de recouvrement au cas où les recettes fiscales prévues à cet effet seraient insuffisantes.

« Nous notons que la validité de la décision sur les ressources propres n'a pas été remise en question par la Cour constitutionnelle allemande », a déclaré une porte-parole de la Commission.

Aucun délai n'est prévu pour que la Cour se prononce sur la plainte, mais il pourrait lui falloir jusqu'à trois mois pour rendre une décision.

La ratification allemande pourrait ainsi être retardée jusqu'en juin, ce qui permettrait néanmoins de respecter le calendrier de la Commission européenne, qui prévoit le versement des premières tranches du fonds de relance de 750 milliards d'euros au cours de l'été ».

Donc il est fort probable que nos aimables voisins retardent les versements du plan d'aide européen, au mieux, car au pire, cela pourrait même provoquer son annulation.

Est-il illégal au sens des traités ce plan d'aide ?

Évidemment !!

Cela fait bien longtemps que l'Europe s'est assise sur tous les traités et toutes les règles.

Vous vous souvenez les règles du traité de Maastricht, les fameux « critères » du genre 60 % de dettes et 3 % de déficit – hahahahahaha – ce n'est plus qu'un souvenir, ou encore l'interdiction de monétiser la dette, oubliée également ! De même que la lutte contre l'inflation et tous ces fils à la patte nécessitant une bonne gestion pour assurer une « convergence ». Terminé. Je vous en ai parlé dans cette vidéo.

Pourquoi cela menace-t-il l'euro?

Soyons clairs.

Nous avons tous la même monnaie.

Mais nous n'avons pas tous le même endettement.

Ceux qui sont trop endettés – et la France en fait désormais partie avec plus de 120% de dettes sur PIB – ne pourront jamais s'en sortir avec l'austérité ou la croissance.

Il ne reste que la fuite en avant monétaire. Sous forme de plans d'aides ou de rachats d'actifs c'est-à-dire de dettes par la BCE directement ou hypocritement indirectement et sur le marché secondaire comme c'est le cas aujourd'hui.

Si la Cour Constitutionnelle allemande s'oppose (juridiquement à juste titre) à ces politiques économiques, alors son refus entraînera l'explosion de fait de la zone euro.

Il ne fera alors pas bon détenir des « liquidités ».

Plus nous approcherons de la « sortie » de crise sanitaire et plus les tensions entre les pays bien gérés et les paniers percés seront fortes.

Ce sera un moment de tous les dangers pour l'Europe avec une Allemagne qui gagne du temps pour payer le moins possible depuis maintenant 12 ans et la

crise des Subprimes.

L'heure de vérité approche.

L'euro peut exploser, comme l'Europe faire son grand saut fédéral.

Ce ne sera qu'au pied du mur que nous verrons qui l'emportera.

Nul doute que les mamamouchis français sauront vendre notre pays à l'Allemagne pour qu'elle accepte de « payer » un peu pour nous, après avoir dépecé la bête France.

Triste politique.

Tristes résultats, conséquence de pauvres sires à la tête de notre grand pays.

Un peuple de lions menés par des ânes.

Restez à l'écoute.

Il est déjà trop tard, mais tout n'est pas perdu. Préparez-vous !

Charles SANNAT

[Ndlr : l'Union Européenne contribue à détruire les nations. Sa destruction permettrait-elle de reconstruire ces dernières et de leur redonner un minimum de souveraineté ?]

Page 1

Chart

La dette publique dans l'UE

Allemagne

Luxembourg

Slovaquie

Slovénie

Image

Chypre

Malte

Dette publique des Etats membres en pourcentage du PIB, au 3e trimestre 2020

Données : Eurostat

Share

made with

Infogram logo

Embed

Type:
